

FOUILLES DU LÉTOON DE XANTHOS EN 1976.

Henri METZGER

La campagne a duré du 31 août au 10 octobre. Y ont pris part, outre le signataire de ces lignes, au Létoon, Jean Marcadé et Gérard Siebert, archéologues et André Bourgarel, architecte, à Xanthos Jean - Pierre Sodini, archéologue, et Jean - Luc Biscop, architecte. La direction générale des antiquités nous avait délégué, au Létoon, Salih Kütük et à Xanthos, Ali Once. Nous avons bénéficié, au Létoon, pour le traitement des mosaïques et des sculptures, du concours de Muhittin Uysal, technicien du musée d'Istanbul.

I. Létoon.

Notre effort a porté essentiellement sur les régions Nord et Nord - Ouest du sanctuaire afin de retrouver, sous les niveaux hellénistiques et romains, les états de l'époque lycienne et perse.

Nous avons tout d'abord procédé à la dépose de la mosaïque hellénistique du second siècle A. C. (Fig. 1) que le mur du fond du portique romain avait coupé vers la fin du second ou du troisième siècle de notre ère. Cette opération comportait bien entendu l'inconvénient de détacher la pavement primitif de son cadre monumental : les inondations répétées de ce secteur de la fouille la rendaient néanmoins indispensable. Durant cette opération nous avons effectué plusieurs coupes qui ont donné de bas en haut : a) un reb lai de terre caillouteuse mêlé de gros éclats de calcaire prélevé sur des matériaux de construction; b) un hérisson de moellons constituant les fondations proprement dites; c) un lit de petits galets ou de gravillons mêlés à du sable; d) un tapis de ciment de fixation épais de 2 cm., dont la surface servait en même temps de tapis de réglage; e) un tapis de teselles essentiellement de trois couleurs (blanc, rouge et noir). Pour la frise de denticules diverses nuances de gris ont permis le rendu illusionniste des parallépipèdes rectangles. Le canevas de la mosaïque avait été incrusté au préalable à la surface du tapis de ciment fin. Deux axes perpendiculaires se recoupaient au centre géométrique du rectangle à décorer et les principales divisions ont été matérialisées de la même façon. Sur ces lignes, au fur et à mesure de la mise en place des tesselles, les artisans ont placé les rubans de plomb qui guidaient leur travail.

De l'extérieur vers l'intérieur le tapis comporte douze éléments :

1) bande de raccord blanche; 2) cadre rouge; 3) bande blanche; 4) cadre noir; 5) frise de postes noires sur fond blanc (fig. 2) 6) cadre noir; 7) bande blanche; 8) cadre rouge; 9) frise de denticules (fig. 3) 10) cadre rouge; 11) bande blanche; 12) tapis central noir.

Il s'agit donc d'une mosaïque sans emblème et le tapis central ne se signale pas par une finesse plus grande des tesselles.

C'est la frise de denticules qui constitue l'élément le plus intéressant de la nouvelle mosaïque du Létoon : par le calibre des tesselles et par les coloris dégradés marquant la transition entre le gris noir, le gris rose et le gris blanc cette mosaïque témoigne d'une technique plus soignée que celle de la mosaïque du temple d'Apollon et d'Artémis. Au surplus le motif des denticules, inspiré de l'architecture, n'est pas courant dans le répertoire des mosaïques hellénistiques. A Délos nous n'en connaissons que deux exemples et, en dehors de Délos, on le rencontre à l'Asclépiéion de Phénée et à Rhodes. La mosaïque du Létoon pourrait être le produit du même atelier que cette mosaïque de Rhodes, (résumé d'un rapport fourni par G. Siebert).

Tout en procédant à la dépose de la mosaïque nous avons repris la fouille commencée en 1975 entre les deux parements du mur de fond du portique romain et nous avons continué à recueillir en quantité considérable les fragments de sculpture de marbre qui y avaient été rassemblés.

Je citerai intégralement les premières observations de J. Marcadé :

«La quantité des morceaux et leur état de mutilation étaient impressionnants et, de prime abord, inquiétants. Il apparaissait en effet que beaucoup des oeuvres détruites — systématiquement débitées pour être remployées en bourrage entre deux murs — avaient souffert du feu. Ainsi, non seulement on se trouvait en face de quelque mille cinq cents fragments, les uns gros et lourds, les autres petits et fragiles, mais tantôt il s'agissait de pièces informes dépouillées par l'action de la chaleur de leur épiderme sculpté, tantôt des débris devenus friables de cette écorce tombée. Enfin il était évident que l'on avait affaire à un mélange de plusieurs figures de grande taille, effigies viriles nues ou demi-nues et effigies féminines drapées.

Un point de départ a été cherché dans la reconstitution des plinthes pour une évaluation première du nombre des statues et de leur « pondération », puis dans les raccords matériels de gros morceaux pour appréhender des structures et apprécier quelques caractères généraux de la technique

et du style. Le concours de Muhittin Uysal, technicien du musée d'Istanbul, a été précieux pour matérialiser au fur et à mesure des rapprochements à la colle AKEMI.

En ce qui concerne les représentations viriles, l'épaisseur et le travail des plaques porteuses, les dimensions variables des pieds, la forme des chaussures et la nature de l'appui contrefortant la jambe raidie, ont permis d'avancer assez vite et de refaire entièrement le bas de quatre effigies principales. Deux (6203 et 6206) avaient pour appui un tronc d'arbre, deux autres (6204 et 6205) un casque posé à terre dont le type vaudra d'être étudié de près. Un pied gauche colossal, nu, reste isolé. Parmi les éléments de jambes obtenus par le rapprochement de divers débris, l'un complète jusqu'au genou compris (h. 86 cm.) la jambe gauche du No. 6203.

Pour les figures féminines, la recherche et le recollage des fragments de plinthe ont permis de préciser le bas de la statue drapée 6196 dont A. Bourgarel avait reconstitué d'autre part une partie du corps en 1975, mais les deux éléments (respectivement hauts de 63 et de 61 cm.) ne sont pas encore jointifs. En revanche, les premiers regroupements effectués par A. Bourgarel ont pu être suffisamment enrichis pour rendre pratiquement complètes les deux parties d'une statue plus grande que Fig. 4 (6173 : haut 95 cm, bas 86 cm.) avec le plan de joint selon lequel elles étaient goujonnées; il n'y manque que la tête.

Une autre réussite, celle-ci tout à fait nouvelle, concerne une troisième effigie de femme drapée (6194) dont le corps sculpté sur un seul bloc de marbre est aujourd'hui restitué sur 1, m 75 de haut depuis le bas des jambes jusqu'à la cuvette d'encastrement de la tête. J'ai pu aussi assembler l'essentiel d'une quatrième figure (6195), de la plinthe au départ du cou, en recomposant progressivement les deux énormes morceaux (hauts respectivement de 1, m 32 et de 1, m 03) dont le corps était fait; l'intérêt en est accru par les traces de peinture que garde la draperie. Enfin le bas, malheureusement très abîmé, d'une cinquième statue féminine drapée, colossale (6197), a été rétabli sur 85 cm. de hauteur; il n'est pas exclu que les marbres No. 6201, qui portent l'indication d'une grecque peinte, proviennent de la même effigie; l'un des morceaux mesure 87 cm.

Au total, c'est une dizaine de statues qui ont plus ou moins repris forme, et il est probable que les **gros raccords** réalisés par ailleurs compléteront telle ou telle d'entre elles, virile (p. ex : 6199 - 6200) ou féminine (p. ex/6202 - 6208). La totalité du matériel a pris maintenant le chemin du musée d'Antalya; on peut espérer qu'une nouvelle campagne d'étude ac-

hèvera de mettre en évidence des résultats d'ores et déjà très importants. Toutefois, l'attribution des **têtes** et fragments de têtes (6161, 6220, 6222) fera, je le crains, difficulté.

Mon impression actuelle est que ce lot de sculptures est plutôt hellénistique lénistique que romain. La technique des pièces rapportées (remarquablement nombreuses), les formules iconographiques («Statuenstützen», décors peints des revêtements, attitude de la statue 6194), non moins que les détails stylistiques (effet de transparence des plis, subtilité et finesse des drapés) conviennent mieux en tous pour la période du II^e - I^{er} s. avant J. C. que pour le II^e s. de notre ère. La révision des statues de Pergé au musée d'Antalya d'une part, la révision des statues de Magnésie de Méandre et de Tralles au Musée d'Istanbul d'autre part, m'ont confirmé dans cette opinion.

Si je ne me trompe pas, nous devons au Létoon de Xanthos un témoignage intéressant sur un moment de l'histoire de la sculpture mal représenté jusqu'ici dans la Turquie méridionale.»

La fouille des édifices pré-hellénistiques a fait dans le même temps des progrès considérables. Nous sommes amenés à présent à parler d'un état du IV^e siècle comportant deux ensembles, l'un au Nord - Est, l'autre au Nord - Ouest. Au Nord - Est un «téménos» fermé englobait à la fois une plate - forme d'autel et un bâtiment à pièces multiples. Il avait la forme d'un quadrilatère, mesurant environ 41 mètres d'Est en Ouest et 26 mètres du Nord au Sud. L'exploration n'en est pas achevée. Sur la surface dégagée toutefois la fouille, ayant dépassé les niveaux hellénistico - romains, a rendu au jour un réseau de murs parallèles entre eux et perpendiculaires aux grands axes Est - Ouest, dont le dispositif varie du Sud au Nord.

Un mur de péribole entourait ce téménos. La section Est de ce mur paraît avoir été détruite lors de l'implantation du mur de fond de la salle impériale. Le mur est en revanche partiellement conservé sur ses sections Nord, Ouest et Sud. La section Nord, dont le couronnement a été remanié aux époques hellénistique et romaine, présente un très bel appareil de carreaux et parpaings de calcaire tendre à ciselures reposant sur une assise de réglage en calcaire dur suivant un procédé déjà pratiqué au V^eme siècle. Ce type de construction se retrouve sur une partie de la section Ouest, puis, sans solution de continuité, un appareil à gros moellons parfaitement ajustés, succède à l'appareil orthogonal de calcaire tendre. La section Sud est également faite d'un double cours de gros moellons dont seul le socle a été conservé, pour être en partie réutilisé comme fondation d'un mur de soutènement hellénistique. A l'intérieur de ce péribole nous distinguons à présent, dans la travée Sud, une longue plate forme sur la-

elle se dressait primitivement un autel, au centre un édifice à pièces multiples disposées en quinconce, dont le plan nous échappe encore, et au Nord un long couloir.

A ce téménos Nord - Est correspondait, au Nord - Ouest, un bâtiment rectangulaire comportant plusieurs bassins, limités par des cloisons en terre cuite, pavés de briques et communicant entre eux (Fig. 5). L'eau pénétrait dans le bassin situé à Ovest par une conduite de plomb encore *in situ*, de là elle se répandait dans les autres bassins et s'écoulait en direction du Sud. Le mur Nord de ce bâtiment, en appareil orthogonal à bossages est parfaitement aligné sur celui du téménos Nord - Est. Une porte y était ouverte que nous n'avons pas encore fouillée.

D'importants remaniements affectèrent, au second siècle A.C., cet édifice doté de bassins. Dans la partie Nord, les anciennes installations furent en partie comblées jusqu'au niveau supérieur des cloisons en terre cuite et, dans le même temps, on inséza dans le dispositif primitif un genre de citerne rectangulaire accosté d'un puits étroit servant de filtre, encore rempli de sable au moment de la découverte, où l'eau pénétrait désormais par le haut. On édifia au Sud la grande mosaïque recouvrant désormais les anciennes pièces de l'édifice, et faisant la liaison avec le portique hellénistique.

Cet ensemble du IV^e siècle, que l'on rapportera peut-être aux initiatives de Pixodaros, avait succédé à deux ou trois états plus anciens; l'un d'eux correspondait sans doute à la fin du Ve siècle et à l'époque d'Arbinas : c'est du moins la date que nous proposerons pour un socle monumental (fig. 6) disposé en équerre, fait d'une assise de calcaire dur parfaitement dressée et d'une assise de calcaire tendre. Ce socle est dépourvu de fondations. On imagine qu'il supportait non pas un mur d'édifice, mais des bases de statues et l'on rapprocherait volontiers d'un pareil socle, la base de la statue d'Arbinas, dont nous avons retrouvé les fragments mutilés en 1973, 1975 et 1976. (cf. TAD 1975 p. 79). Ce socle du Ve siècle, entaillé au IV^e siècle par le mur fermant à l'Ouest le téménos Nord-Est, avait lui-même coupé un mur plus ancien fait de très gros blocs non dressés et fondés profondément, au pied duquel nous avons commencé à recueillir des tessons qui pourraient être antérieurs au milieu du VI^e siècle et à la pénétration attique en Lycie.

Il apparaît donc que l'aire du portique occupée au second siècle A. C. par une somptueuse mosaïque, par des bases monumentales et sans doute par les statues dont nous avons retrouvé les fragments, avaient constitué l'un des noeuds du sanctuaire lycien, dès le VI^e siècle peut-être, et en tous cas dès le temps où le dynaste Arbinas se flattait

d'avoir élevé un temple à Létô et associait dans son hommage la triade apollinienne et les Nymphes. Or nous opposons, depuis la campagne de 1975, que ce temple était celui dont nous avons retrouvé les orthostates à l'intérieur de la cella du temple hellénistique de Létô, donc à plus de soixante mètres des ruines d'époque lycienne du quartier Nord-Ouest. admettra donc que dès la fin du Ve siècle et peut être antérieurement, le sanctuaire connaissait deux zones privilégiées, l'une sur la terrasse où devaient peu à peu s'édifier les trois temples, l'autre dans l'angle Nord-Ouest où des édifices cultuels sont restés groupés depuis le VIe siècle jusqu'à la période hellénistique et la période impériale. Etant donné le rôle joué par l'eau l'eau dans le complexe Nord-Ouest, dès le VIe siècle peut-être et en tous cas dès le Ve siècle, en raison de l'hommage rendu aux nymphes par Arbinas, on sera tenté de penser que cette région avait tenu lieu de premier sanctuaire des Nymphes, avant que les divinités des eaux ne se soient vu attribuer la zone située au Sud-Ouest de la terrasse des temples.

Poursuivant notre fouille vers l'Ouest, au-delà d'une porte ouverte dans le mur médian du portique romain, nous avons atteint, sous la couche habituelle d'alluvions, un niveau de destruction de basse époque romaine comportant, entre autres, une base monumentale en l'honneur d'Opramoas de Rhodiapolis (fig. 7) personnage connu de l'histoire lycienne au second siècle P. C., et une stèle de marbre portant une inscription de 44 lignes dénombrant des libéralités de ce même Opramoas envers le koinon des Lyciens et envers quatre des cinq métropoles de Lycie (Tlos, Xanthos, Patara, Myra); le nom du donateur n'apparaît pas sur la stèle; mais son identification est assurée par plusieurs allusions du texte, la stèle devant se dresser à proximité de la statue de l'évergète.

Les «dôreai» d'Opramoas sont classées en cinq rubriques très inégalement développées: versements chiffrés au koinon et aux quatre villes, avec récapitulation pour chacun des bénéficiaires; puis, concernant Xanthos seule, une distribution de blé, une série de fondations «sociales», une dianomé (à l'occasion de la consécration des édifices reconstruits ou restaurés au Letôn), et la remise d'intérêts et de capitaux prêtés à la ville, qui est la principale bénéficiaire de ces générosités.

Ces dernières ne se confondent en rien avec celles que l'on connaissait par le dossier du mausolée de Rhodiapolis (TAM II, 3, 905): le monument devait porter gravés les documents correspondants aux libéralités que révèle la stèle du Letôn, mais ils ont disparu; les nouvelles générosités sont à attribuer à la dernière partie de l'évergète, qui a dû se prolonger sensiblement après 151-152 (derniers documents datés

du dossier de Rhodiapolis : TAM II, 3, 905, docs, 51, 68) ; elles se montent à plus d'un million de deniers - qui viennent s'ajouter au total déjà connu, qui dépassait 600.000 deniers.

Les indications les plus neuves de la stèle concernent les édifices du Létoon (qui abritait un temple fédéral du culte impérial), et le programme des fondations xanthiennes.

II Xanthos

La foille a porté essentiellement sur la partie NE de la basilique, divisée en deux secteurs distincts, — annexes N et extrémité E de la nef N d'une part, tétraconque d'autre part —, séparés par le narthex du tétraconque dont le dégagement avait été terminé en 1975.

Annexes N et extrémité E de la nef N.

Le dégagement des annexes N avait pour but de repérer les limites N du complexe fouillé et de déterminer si elles coïncidaient avec le mur qui borde au N le narthex du tétraconque. Deux pièces en enfilade ont été découvertes. De la pièce O, les limites O et S demeurent pour l'instant inconnues. Contiguë à la nef N, elle est pourvue d'un dallage de briques légèrement incliné de l'O vers l'E et du N vers le S (niveau moyen : -0,40 m) sous lequel passe un égout profond de l, 10 m et large de 0,62 m, d'axe N/S, qui traverse le mur N de la basilique, protégé par un arc de décharge visible des deux côtés du mur, et qui s'enfonce sous la nef N (niveau moyen du pavement : -0,63 m). Sur son côté E, la pièce s'ouvrait largement sur une seconde, de dimensions moindres, dont les limites apparaissent clairement au N (prolongement du mur N du narthex) et à l'E où l'on retrouve le mur médio-byzantin qui arrête, dans la dernière phase de l'édifice, la mosaïque de la nef N. La portion de mur d'égagée cette année a livré en remploi une importante inscription d'époque impériale mentionnant un magistrat originaire de Xanthos qui a notamment été proconsul de Chypre et commandant de la quatrième Légion Parthique. Le sol de cette seconde pièce n'apparaît pas clairement au niveau d'arrêt actuel (niveau moyen : -0,80 m) où l'on est en présence d'un agglomérat tassé de pierreaille. Malgré l'état du mur E, presque arasé en certains points, il ne semble pas qu'il y ait eu, comme dans la nef N, d'escalier permettant l'accès à la cour précédant le narthex du tétraconque.

Cette cour est, — nous l'avions indiqué dans le rapport précédent —, un aménagement qui date de l'époque médio-byzantine. Sa moitié S, pourvue d'un sol en terre battue, avait été dégagée en 1975. Cette année a été mise au jour sa partie N qui réutilisait largement une mosaïque antérieure (niveau moyen : -1,85 m). Celle-ci avait appartenu primiti-

vement à une pièce dont le mur N a été retrouvé, arasé, au pied du mur médio-byzantin précédemment décrit, et dont le mur S n'était autre que le mur N de la basilique, arasé lui aussi dans ce secteur à la même époque. Contre le mur N courait une banquette, peut-être installée lors de ces remaniements. Cette vaste cour, — l'espace était vraisemblablement à ciel ouvert —, donnait à l'E sur le narthex du tétraconque par une large porte devant laquelle se trouvaient, disposées en demi-cercle, quelques dalles qui marquaient le passage de la cour au narthex.

Le tétraconque et ses abords.

La conque occidentale de cet intéressant type de monument, dont R. M. Harrison a souligné la fréquence en Lycie, était visible depuis longtemps. Nous l'avons cette année entièrement dégagé. Il communiquait avec le narthex par une porte qui fut ultérieurement retrécie. De part et d'autre de la conque O se trouvaient, au N et au S, deux compartiments triangulaires. Le compartiment N ouvrait sur le narthex par une porte. Il fut trouvé rempli par un épais remblai caillouteux au fond duquel (niveau : -2,34 m) ont été découverts, à côté d'un chapiteau corinthien de Proconnése (type 5/6 dans la typologie de Kautzsch) et d'intéressants fragments de placage mural incrustés de pâte rouge (Fig. 8), une cruche et une tasse presque complètes (Fig. 9), dont les parois, relativement fines, avaient été par endroits lissées avec une spatule. Quant au tétraconque proprement dit, dont les murs avaient été partiellement réutilisés à l'époque ottomane tardive, il offrait une épaisse couche de destruction faite pour une bonne part des restes, souvent importants, de la coupole de briques ainsi que, sous ce niveau, une spectaculaire couche d'incendie. La question se pose de savoir si ce très violent incendie a entraîné immédiatement l'effondrement des parties hautes ou si une période de réoccupation, pauvre et brève, ne lui a pas succédé avant la ruine finale : quelques alignements de pierres dans les conques N et S à la séparation des deux niveaux (soit vers -2,00 m) militeraient en faveur de la seconde hypothèse. La couche d'incendie à livré, outre d'innombrables fragments de mosaïque murale, — dont les tesselles, faites en pâte de verre, avaient souvent fondu durant l'incendie —, et des éléments de placage incrusté, quelques tessons glaçurés de **Sgraffito-Ware** qui sont précieux pour dater la catastrophe.

L'examen du tétraconque (niveau moyen : — 2, 60 m) a d'ores et déjà permis d'établir que le bâtiment avait connu deux phases essentielles. A l'époque médio-byzantine, il a reçu un dallage soigné en opus sectile et sa conque E a été transformée en sanctuaire et isolée par un templon tout à fait digne d'intérêt. En effet son architrave, taillée dans une colonne, offre une Déisis (Fig. 10 : Saint Jean) proche de celles qui figurent sur un groupe d'iconostases de Phrygie, datables de la fin du Xe s. et du début du XIe s. et dont N. Firatli a bien souligné toute l'importance. La date de ces sculptures confirme ainsi celle qui avait été avancée pour les fresques trouvées dans le narthex et pour la construction de ce dernier. Quant à la phase initiale, elle remonte sans aucun doute à l'époque paléochrétienne. Le dégagement d'une cuve (niveau du fond de la cuve : — 3, 70 m), située au centre de l'édifice et pourvue, à l'E et à l'O, de deux escaliers d'accès, permet en outre d'y voir, en dépit du curieux muret bas qui la parcourt d'E en O, un baptistère (Fig. 11).

Deux portes percées dans les conques N et S ouvraient sur des annexes. Au S, où le ruissellement a fortement entamé les constructions situées dans la frange orientale, un certain nombre de petites pièces ont été mises au jour, certaines pavées de mosaïque. Leur fonction est pour le moment problématique. Au N, l'emplacement a été occupé par une habitation ottomane (niveau moyen de son sol : — 0, 95 m), pourvue d'un foyer et d'aménagements divers : la fouille des niveaux antérieurs se fera en 1977.

Par ailleurs nous avons vidé complètement la citerne découverte en 1972 contre le stylobate de la nef N. D'après la céramique recueillie, son abandon ne semble pas remonter au-delà de la période ottomane récente.

Les murs du tétraconque ont été consolidés de façon provisoire ainsi que les fresques découvertes en 1975 dont la dépose est prévue en 1977. Le relevé des mosaïques de pavement et de leurs différents états (rapiécages, surcharges) a été activement poursuivi et est en voie d'achèvement. (Rapport Pourni par y. p. sodini)



Fig. 1



Fig. 2

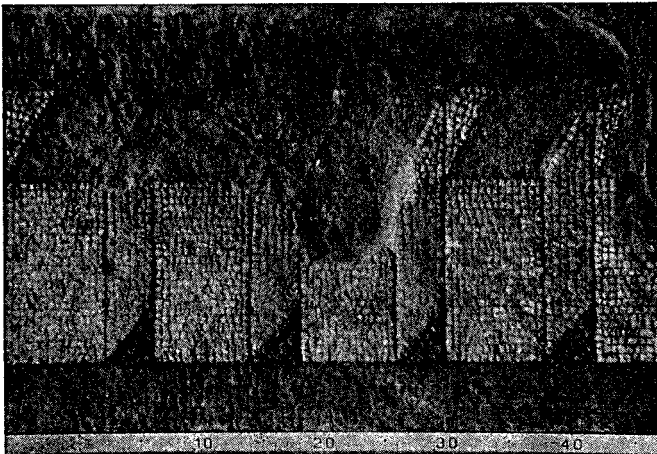


Fig. 3



Fig. 4

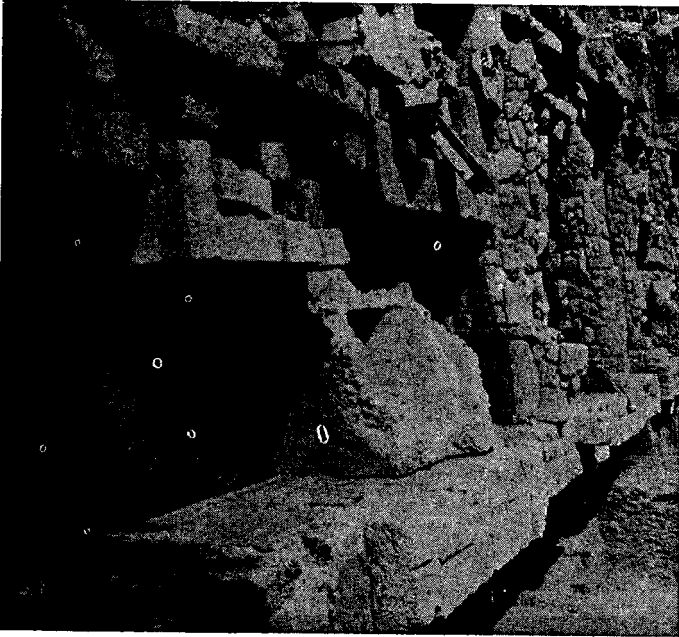


Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

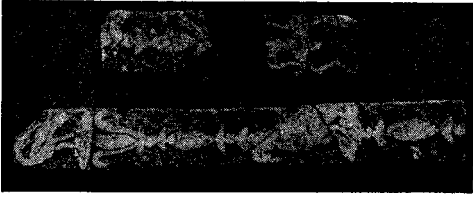


Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10

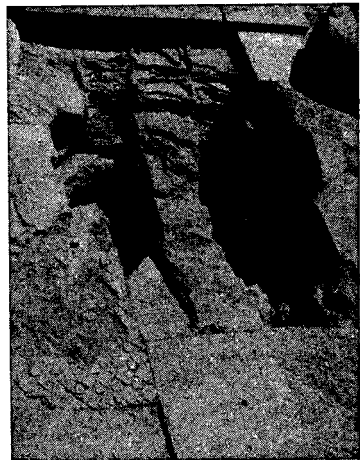


Fig. 11